

Décembre 2018

## Note technique

### Troubles respiratoires en bâtiments

Les troubles respiratoires en élevage se déclarent surtout en hiver, au moment des mises-bas et lorsque la densité des animaux est importante. Ces infections se manifestent de différentes manières en fonction de l'âge, du statut immunitaire, de l'environnement de l'animal et de l'agent pathogène concerné. Ces troubles respiratoires sont causés par une association d'agents pathogènes infectieux et souvent très contagieux. Ils peuvent entraîner des pertes économiques directes (*coût des traitements, baisse de production*) et de bien-être de l'animal à court terme, mais également à long terme en cas de lésions irréversibles sur les poumons.

Les ovins, caprins et bovins sont morphologiquement prédisposés aux affections respiratoires.

La taille de la trachée et des lobes pulmonaires ainsi que leur positionnement anatomique influencent la fréquence respiratoire. Or une augmentation de la fréquence de base diminue l'efficacité de filtration de l'air par la trachée.

Pour protéger le système respiratoire, l'air entrant est épuré par le mucus et les cils vibratiles de la trachée. Poussières et agents infectieux divers se collent au mucus et sont neutralisés par les cellules du système immunitaire. Le mucus est ensuite remonté vers l'extérieur par les cils vibratiles.

De plus, plus la masse corporelle de l'animal est importante, et plus la prédisposition aux pathologies respiratoires est importante. Le froid, l'hygrométrie, la vitesse et la pollution de l'air des bâtiments (*principalement des vapeurs d'ammoniac irritantes*) peuvent interagir et augmenter l'apparition de pathologies. Sans oublier les mélanges d'animaux, l'absence de vide sanitaire, la densité animale importante, le stress, les carences alimentaires...

Les troubles respiratoires peuvent être causés par 3 types d'agents pathogènes: les virus, les bactéries et les parasites (*champignons et strongyloses*). Dans la plupart des cas, **plusieurs agents interagissent au sein de l'organisme**, rendant difficile le diagnostic exact de l'agent pathogène en cause. Il s'agit souvent de primo infection virales suivies de surinfections bactériennes.



# Note technique (suite)

## Les virus :

	Agent infectieux	Localisation de l'infection	Spécificités
Virus Syncytial Respiratoire (RSV)	Genre des <i>pneumovirus</i> , les souches sont différentes entre les bovins et les petits ruminants. Ovins et Caprins peuvent se transmettre ces virus.	Nécrose des lobules pulmonaires et bronchioles  Alvéoles pulmonaires	Virus au fort pouvoir mutagène, entraînant une grande diversité de souches pour chaque espèce. Il pénètre l'organisme par les voies respiratoires et colonise les cavités nasales et la trachée. Le virus s'attaque aux cellules de l'épithélium des poumons, favorisant la possibilité de surinfection bactérienne.
Diarrhée Virale Bovine (BVD)	Espèce des <i>pestivirus</i> , Bovins, Ovins et Caprins peuvent y être confrontés. Dans le cadre des ovins, le virus peut entraîner de nombreux avortements. On parle pour les petits ruminants de <i>border disease</i> .	Système immunitaire de l'animal ( <i>macrophages</i> )	Virus indirectement impliqué dans les pathologies respiratoires. Il cause une immunodépression des animaux contaminés en attaquant les macrophages responsables de la protection de l'épithélium pulmonaire.
Para Influenza 3 (PI3)	Genre des <i>Respirovirus</i> . Bovins, Ovins et Caprins peut y être confrontés.	Système immunitaire de l'animal ( <i>cils vibratiles et macrophages</i> )	Virus lui aussi considéré comme indirectement impliqué dans les pathologies respiratoires. Il atteint les défenses du système respiratoire en détruisant les cils vibratiles et les macrophages.

Il existe de nombreux autres virus présents dans l'environnement : Adenovirus, IBR, coronavirus...

## Les parasites :

Les parasites sont moins impliqués dans les pathologies respiratoires d'hiver que les interactions virus/bactéries.

Les strongles pulmonaires (*Dictyocaulus viviparus*) entraînent des « toux d'été » lors de l'infestation des poumons, mais peuvent également être un facteur favorisant pour l'installation de pneumonies bactériennes à cause des lésions qu'ils laissent dans les poumons.

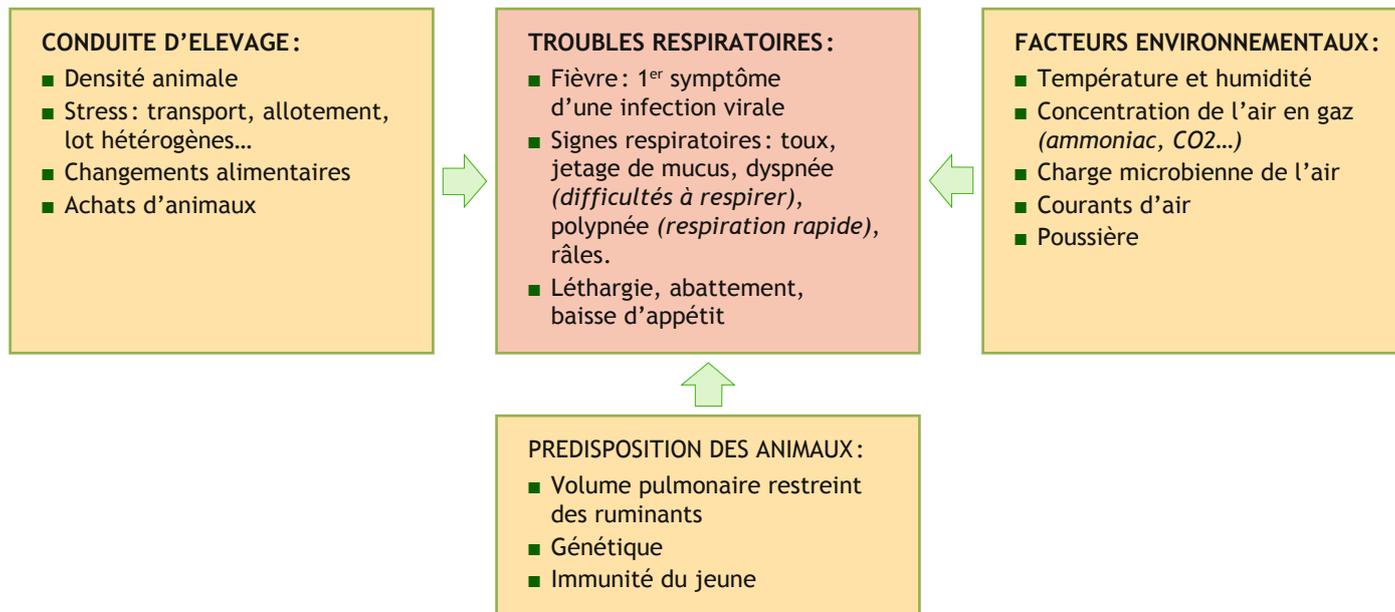
## Les bactéries :

	Agent infectieux	Localisation de l'infection	Spécificités
Pasteurelles	<i>Mannheimia haemolytica</i> , <i>pasteurella multocida</i>	Alvéoles pulmonaires	Les pasteurelles sont des germes opportunistes portés par près de 50% du cheptel bovin, et 40% du cheptel ovin. Si les symptômes évoluent en bronchopneumonie bactérienne fibrineuse, elles provoquent la destruction du tissu pulmonaire et entraînent la mort en 24 à 48 h.
Mycoplasmes	<i>Mycoplasma sp.</i>	Alvéoles pulmonaires	Comme les pasteurelles, ces bactéries jouent rarement un rôle d'infection primaire. Elles peuvent favoriser le terrain pour les pasteurelles.

*Histophilus somni*, Ehrlichiose...

## Note technique (suite)

### FACTEURS DE RISQUES D'APPARITION DE TROUBLES RESPIRATOIRES :



Nous recommandons d'optimiser le plus possible l'ambiance des bâtiments. L'humidité et l'ammoniaque produits par les animaux doivent s'évacuer correctement par un renouvellement d'air suffisant pour limiter la concentration en microbes, poussières et polluants de l'air tout en évitant les courants d'air. Limiter le stress et la densité animale sont des mesures tout aussi importantes.

On prêtera une attention particulière à l'introduction d'animaux et à éviter au maximum le mélange d'animaux d'âges différents.

L'apports d'oligo-éléments (*sélénium, iode, cuivre, zinc*), et de vitamines ainsi qu'une prise de colostrum correcte diminuent significativement les risques de maladies respiratoires.

La prévention est bien sur conseillée et dans le cas échéant, une intervention dès les premiers symptômes s'avère nécessaire.

## Point Produits

### B60TE, B61TE, B34TE et B38TE1

En cas de troubles respiratoires, différents protocoles existent. Ces produits permettent de soutenir les animaux selon le niveau de gravité des symptômes qu'ils présentent.

#### Prevention des troubles respiratoires :

Les troubles respiratoires se déclenchent surtout en hiver, lors de l'entrée en bâtiment, source de stress et d'augmentation de la densité de population. Certaines conditions météorologiques et une baisse d'immunité sont des facteurs aggravants.

**B60TE** est un aliment complémentaire liquide à base d'extrait alcoolique d'eleuthérocoque et d'infusion de plantes, dont le thym. L'eleuthérocoque est une plante adaptogène qui vient compenser le tempérament stressé de l'animal, tandis que le thym vient stimuler l'immunité. L'apport journalier est de 3 à 5 ml par jour sur 10 jours en périodes de transitions ou de possibles stress.

## Point Produits (suite)

**B38TE1** est une poudre lactodispersible à base d'eucalyptus globuleux pour le confort respiratoire des jeunes. Lors de risques accrus de troubles respiratoires, le **B38TE1** se donne à hauteur de 0,5g par litre de lait distribué, matin et soir. En cas d'apparition de toux ou d'hyperventilation, il est possible de tripler la dose (*soit 1,5g par litre de lait distribué*).

### Agir sur les troubles respiratoires apparus depuis peu :

**B61TE** : l'action conjointe de l'échinacée et de phytollaca permet de stimuler fortement les défenses immunitaires du système respiratoire de l'animal et de réguler l'inflammation. Il s'utilise de manière précoce, dès l'apparition de toux sèche et d'augmentation de la fréquence respiratoire. L'apport journalier est de 1,5ml pour les jeunes agneaux ou chevreaux et jusqu'à 5 ml pour les bovins adultes sur la ration ou en pulvérisation sur le nez.

**B34TE** : l'eucalyptus globuleux est d'une grande aide lorsque l'on observe une toux grasse. L'apport est de 20ml pour les petits ruminants et les veaux, et de 50ml pour les bovins adultes, matin et soir de 3 à 5 jours.

**B01TE** : Ce mélange tonifiant à base de cyprès et de ravintsare permet de renforcer l'effet antiviral et expectorant.



## Sur la route des rencontres

Si vous souhaitez en savoir davantage  
ou vous inscrire à l'une de ces rencontres,  
contactez-nous au 05 55 98 19 50!

Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
					1	2	
48							
3	4 Ovins Caprins: 14h-16h 32320 Riguepeu	5 Bovins: 10h-12h 65100 Pareac Ovins Caprins: 14h30-16h30 65240 Cadeac	6 Ovins Caprins: 10h-12h 31360 Castillon de S <sup>t</sup> Martory	7 ●	8	9	
49							
10	11 Ovins Caprins: 14h-16h 72800 Savigne sous le Lude	12	13	14	15 ☾	16	
50							
17	18	19	20	21	22 ○	23	
51	24 Fermeture du Comptoir	25 	26	27	28	29 ☾	30
52	31 Fermeture du Comptoir						